

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire du 12 avril 2018

Maison de quartier Sous-Gare

La séance est ouverte à 19h05 et la Présidente souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, tout en en excusant les membres qui ont annoncés leur absence. La liste de présence est mise en circulation et jointe à l'original du présent procès-verbal.

1. Procès-verbal de la séance du 24 août 2017

Le procès-verbal de la séance du 24 août 2017 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

La présidente fait un bref retour sur certains points discutés lors de cette précédente assemblée. Concernant le « trombinoscope » sur le site internet, personne n'a transmis de photo. Il y est donc renoncé aussi longtemps qu'il n'y aura pas un élan dans ce sens. Il faut par ailleurs admettre que les chances d'installation d'un bancomat Sous-Gare sont pour l'instant nulles, un changement sur ce point pouvant tout au plus être envisagé à long terme après les travaux de la gare.

2. Rapport de la présidente, du vice-président, de la trésorière et des vérificateurs des comptes

a) La Présidente, Lee Carnal, fait son rapport dans lequel elle souligne en particulier :

- le succès du vide-dressing - les participants ayant manifesté leur volonté de revenir -, avec en plus la vente de plantes aromatiques et médicinales ;
- l'apéritif de fin d'année offert aux habitants du quartier a été une nouvelle fois très apprécié, avec une fréquentation en hausse, grâce à la participation des membres de l'association qui y ont fortement contribué ;
- en ce qui concerne les travaux de la gare, il ressort d'un courriel du 10 avril 2018 de Mme Corsain (annexe 1), des CFF, que les travaux ne débiteront pas avant 2019, la procédure d'octroi du permis de construire étant toujours en cours. Selon un communiqué de presse du 20 février 2018, ce délai est également mis à profit pour optimiser les interfaces avec les travaux de la place de la Gare qui a fait l'objet d'une nouvelle

mise à l'enquête. Une information pourra être donnée après l'octroi du permis de construire pour la gare, fin 2018 ou début 2019.

- b) Le Vice-président, Aldo Civitillo, fait son rapport, y compris sur les comptes de l'association, en l'absence de la trésorière, donnant un bref aperçu des entrées et des quelques dépenses (annexe 2). 26 membres ont payé leur cotisation. Compte tenu des dépenses d'un montant total de CHF 455.20, l'avoir de l'association a augmenté de CHF 1'154.80 en 2017 pour atteindre un solde de CHF 2'177.80 au 31 décembre 2017.
- c) Le vérificateur des comptes, Jean-François Graf, fait son rapport dans lequel il indique avoir contrôlé les comptes et avoir constaté qu'ils étaient conformes. En remplacement de Céline Kalas, le 2^{ème} vérificateur Franz Moos signe également la conformité des comptes 2017.

3. Approbation des rapports et des comptes (décharge aux organes responsables)

L'assemblée, à la majorité sans opposition, approuve les rapports et les comptes, donnant décharge au comité et aux vérificateurs des comptes pour l'exercice écoulé.

4. Fixation de la cotisation annuelle et du budget 2017

L'assemblée décide à l'unanimité de maintenir la cotisation annuelle à CHF 50.-. Les membres seront invités à payer leur cotisation 2018 dans un délai à fin juin 2018.

5. Elections du comité et des contrôleurs des comptes

Il est proposé d'élire Aldo Civitillo comme président et de maintenir la composition du comité, Lee Carnal reprenant la vice-présidence, Nicole Paris restant secrétaire et Sandra Minotti demeurant la trésorière. Après qu'aucun autre membre présent n'a émis le souhait de rejoindre le comité, celui-ci est élu comme proposé à l'unanimité.

Il en va de même pour les vérificateurs des comptes, Jean-François Graf étant confirmé et rejoint par Josiane Vautier, ainsi que par Franz Moos en qualité de suppléant.

6. Programme 2018

- Le vide-dressing est reconduit, avec la présence de l'Apothèque du Jorat pour vendre plantes et plantons. Une dégustation d'infusion de CBD est envisagée, un commerce de tels produits étant annoncé en face du Café du Simplon. Cette animation est fixée au jeudi 7 juin 2018 de 17h à 21h30, avec un maximum de 25 « exposants », et sera annulée en cas de mauvais temps. Aldo Civitillo contactera le Café du Simplon pour l'organisation d'un petit apéritif gratuit pour les exposant-e-s.

- Il est annoncé que Mahmut Maliqi, du Café de Grancy, serait disposé à organiser un concert sur la terrasse Alfred Stucki. Cela reviendrait à un montant de CHF 600.- à 800.- pour le groupe de musique, à payer par l'association, à moins que le bénéfice du bar ne permette de couvrir en partie ces frais. La date du jeudi 13 septembre 2018 est envisagée pour ce concert. Cette proposition est acceptée et Aldo Civitillo et Lee Carnal en discuteront avec Mahmut Maliqi.
- L'apéritif de Noël pour les habitants sera organisé selon la même formule, lors de la 1ère nocturne de décembre.
- Il n'est pas prévu de séance d'information avec les CFF et la Commune avant que les autorisations de construire aient été accordées, en particulier par l'OFT.
- L'assemblée donne son accord de principe à une éventuelle publicité collective pour les membres de l'association durant le festival de cinéma en plein air à la Place de Milan, pour autant que le délai soit suffisant pour la mettre en place.
- Informée que l'équipe du Montriond envisage d'organiser un événement sur la colline de Montriond, l'assemblée estime que cela ne saurait se faire avec l'appui de l'association sans un projet clair : des renseignements supplémentaires sont attendus.
- L'assemblée d'automne est fixée au jeudi 27 septembre 2018, à 18h45, à la Maison de Quartier.

7. Tour de table et divers

Est tout d'abord évoqué la proposition d'un nommé Julien Jay de rejoindre un groupe WhatsApp du quartier. Expérience faite, ce n'est pas gérable au vu de l'avalanche de messages que cela génère. Ce groupe WhatsApp pourrait en revanche être utilisé pour diffuser des informations de l'association dans le quartier. Les membres sont d'avis qu'il n'y a pas vraiment de raison de payer quelque chose pour une telle diffusion, si elle porte sur des événements à but non lucratif organisés dans l'intérêt des habitants.

La présidente propose d'inviter à la prochaine assemblée la personne nommée par la commune comme coordinateur des quartiers, M. Damien Wirths, pour qu'il vienne parler de son rôle et de son travail. Cette proposition est acceptée.

Il n'y a pas d'autres divers.

La séance est levée à 20h10 et se poursuit avec un apéritif.